



Dette à la banque crédit lyonnais depuis plus de 2 ans

Par **RABAL**, le **18/05/2009** à **11:46**

Bonjour,

J'ai une dette au Crédit Lyonnais qui traîne depuis des années.

En juin 2006 j'ai soit disant une relance (je dis soit disant car je n'ai rien reçu!!)

Ils me relancent en sept. ou octobre 2008. Je suis en cav avec 800 euros/mois avec un grand enfant encore à charge car lycéen.

Je sais qu'il existe une date de prescription après laquelle il ne leur est plus possible de demander mais je ne la connais pas. Pouvez vous me renseigner s'il vous plaît?

Merci infiniment

B.RABAL

Par **jeetendra**, le **18/05/2009** à **12:11**

bonjour, le délai de forclusion d'un crédit à la consommation est de deux ans article [fluo]311-37 [/fluo]du Code de la Consommation, contactez l'association Crésus de la Gironde, ils vous apporternt plus de précisions et d'aides, courage à vous, cordialement

[fluo]CRESUS GIRONDE[/fluo]

Président : José MARTINEZ

TEL : 06 75 79 34 42

jm.cresusgironde@orange.fr

Permanences

Le mardi entre 14h00 et 18h00, avec ou sans rendez-vous.

MAISON DES ASSOCIATIONS

51 Cours tartas

33120 ARCACHON

TEL : 06 82 07 02 14

Le vendredi entre 9h00 et 12h00

CENTRE ADMINISTRATIF

260 AV. DE LA REPUBLIQUE

33510 ANDERNOS LES BAINS

TEL :.06 75 79 34 42

Le mercredi entre 14h00 et 18h00, sur rendez-vous uniquement.

MAIRIE DE STE FOY LA GRANDE

TEL : 06 64 31 23 95